

AUJOURD'HUI

Don ▶ L'Établissement français du sang organise une collecte à bord du car de prélèvement, de 15 h à 18 h 30, devant la salle polyvalente de Cappel-lebrouck. ■

BONJOUR ▶ Indigeste, le lapin à la bière et au whisky !

On plaisante au sujet des éléphants roses que croient voir les personnes ayant abusé de la bouteille. Mais il existe un animal encore plus dangereux que ce pachyderme : c'est le lapin. Depuis la nuit du 31 mai, David peut en témoigner. Alors

qu'il circulait à Dunkerque dans sa BMW, il a, selon ses déclarations aux policiers, été surpris par la présence du rongeur, qu'il a cherché à éviter. Résultat : un accident, la voiture bonne pour la casse et un passage hier matin devant le tribunal.

Difficile pour la justice de passer l'éponge quand on conduit avec 1,13 milligramme d'alcool par litre d'air expiré. Le dossier ne précise pas si le lapin a survécu, mais on sait qu'il était accommodé à la bière et au whisky. ■ L.L.

PENSEZ-Y

Crevettes ▶ Dimanche, à Lefrinckoucke, aura lieu la 6^e édition du championnat du monde de décorticage de crevettes grises. Inscriptions à l'office de tourisme au 03 28 69 05 06. ■

LE VISAGE DE L'ACTUALITÉ

Un an après la reprise, bilan très positif pour Cabanon, fabriquant de tentes

Rares sont les repreneurs qui réussissent non seulement à conserver le personnel, mais à créer d'autres postes. C'est le cas de Philippe Bossanne qui, en avril 2009, reprenait Cabanon, dernière entreprise française de conception et de fabrication de tentes. Un an après, il fait le bilan. Et évoque l'avenir.

PAR RENO VATAIN
dunkerque@lavoixdunord.fr
PHOTOS « LA VOIX »

► Un bref rappel des faits ?

« En 1999, avec mon épouse, nous créons Huttoopia, entreprise de conception et de développement de réseaux de camping nature, en France et au Canada. Nous comptons alors Cabanon parmi nos fournisseurs. Ce dernier dépose le bilan en octobre 2008. Le 19 avril 2009, le tribunal de commerce nous attribue la reprise, qui comprend la conservation de l'intégralité du personnel, 75 personnes. »

► Le bilan, un an après ?

« On a embauché cinq personnes supplémentaires : deux nouveaux commerciaux, deux créations de postes, responsable marketing et ingénieur d'établissement industriel, et on a engagé un designer supplémentaire. Au 31 août, on sera conforme au budget qu'on avait présenté au tribu-



Philippe Bossanne, heureux repreneur de l'entreprise Cabanon et de son savoir-faire.

nal de commerce, avec un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros. On sera même bénéficiaire. »

► Pourquoi avoir décidé de reprendre Cabanon ?

« Cette reprise est une reprise de conviction. On ne voulait pas laisser disparaître le savoir-faire qui constitue la valeur de cette entreprise. On a des couturières d'exception, qui sont là depuis trente ans. Certaines ont travaillé chez Her-

« C'est le savoir-faire des salariés qui fait la valeur de cette entreprise. »

mès. Il faut savoir que la toile de nos tentes n'est constituée que d'une seule pièce, une fois cousue. Et pour réaliser ça, il faut un sacré savoir-faire ! »

► Quand ces personnes vont partir à la retraite, comment allez-vous faire ?

« On est en train de mettre en place un circuit de formation en interne, en collaboration avec Pôle emploi et la communauté urbaine de Dunkerque, pour qu'il puisse être transmis et ainsi, qu'il perdure. Ce dispositif, entamé depuis un moment, sera opérationnel dès septembre. On espère avoir six nouvelles personnes. »

► Vous pouvez détailler les activités Cabanon ?

« 80 % du chiffre d'affaires vient de la fabrication de tentes et les 20 restants, de la publicité volumique, assurée par Ditechna, que Cabanon avait racheté avant de déposer le bilan. L'exemple le plus emblématique, ce sont les bibendums Michelin gonflables, que nous fabriquons, ou plus récemment, un Batman géant de 3,50 mètres. Pour nos tentes, 50 % du chiffre d'affaires proviennent des exportations

En plus des 75 salariés conservés, cinq emplois ont déjà été créés.

en Hollande et en Grande-Bretagne. On est aussi le premier fournisseur des scouts de France ! En tout, on en a fabriqué 5 000 cette année. »

► Les nouveautés Cabanon ?

« On a modernisé le site Internet et de manière plus générale, on retravaille toute la communication. Pour 2010, on propose trois gammes, la Nature, 100 % coton et bois, la Classic qui revient aux fondamentaux de la Canadienne et la Confort, plus familiale. Nous fabriquons aussi des caravanes pliantes, de A à Z. Il faut également savoir que chaque modèle est numéroté. » ■

Informations au 03 28 25 46 46 et sur www.cabanon.com

Cabanon pense au futur

Cabanon, c'est 10 000 m² d'ateliers remplis de toile de tente, de machines, de bois et de métal. Sans oublier les bureaux où chacun s'affaire sur son ordinateur : secrétaires, graphistes, designers, agents commerciaux. Et si de ce côté-ci, les postes ont été renforcés, à l'atelier, on prépare le futur : « On a déjà organisé deux sessions, pour recruter et former du nouveau personnel. En interne, grâce à l'expérience des salariés qui sont là depuis trente ans, mais aussi avec l'aide de tuteurs externes, car les salariés doivent pouvoir continuer

à s'occuper de leurs ateliers. Le but, c'est de transmettre leur savoir-faire et assurer leur succession, quand ils partiront à la retraite », explique France Vanniuwenbourg, directrice de production.

« Au départ, le facteur motivation nous intéresse plus que celui des compétences pures. On va bien sûr avoir besoin de gens minutieux, mais surtout impliqués et ayant l'esprit d'entreprise. D'ici au 13 septembre, on espère en avoir six, dont un homme, en couture. Ce qui serait bien, car certaines pièces sont très lourdes », ajoute-t-elle. ■



Lors de son expo-vente en fin de semaine dernière, Cabanon avait vendu 25 modèles dès le premier jour.